

Prévention du cancer colorectal : le dépistage continue !



Témoignage
François RYCKEBUSCH
Directeur
général,
CRCDC
d'Ile-de-France

© Photo : CRCDC IDF

Votre service de prévention et de santé au travail (SPSTI) va plus loin dans la lutte contre le cancer colorectal et continue son engagement en 2025...

Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents en France, mais il peut être efficacement pris en charge s'il est dépisté à un stade précoce. Le dépistage repose sur un test immunologique permettant de détecter la présence de traces de sang, dans les selles, non visibles à l'œil nu. Ce test, simple, rapide et indolore, est recommandé tous les deux ans pour les personnes âgées de 50 à 74 ans. **PREVLINK Santé au travail** et le **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRDC) d'Ile-de-France** reconduisent leur campagne de dépistage en 2025 !



3 questions à Marta SEIJO
Coordinatrice
IDEST
PREVLINK
Santé au travail

© Photo : Prevlinc

« Il est crucial d'en parler et d'agir »

Agir Mag : Quel est le bilan de la première campagne de sensibilisation au dépistage ?

Marta Seijo : Rappelons que le dépistage s'adresse aux hommes et aux femmes âgées de 50 à 74 ans, sans

symptômes, ni antécédents particuliers. Sur un plan quantitatif, du 2 avril au 31 décembre 2024, les médecins du travail ont distribué 285 kits et les infirmiers santé travail 362 kits, soit 647 kits au total. Au niveau de la population cible, la catégorie des ouvriers représente 32,6% de remise d'un kit, les personnels des services à la personne, avec une majorité de personnel féminin, 13,7%, et les cadres administratifs et commerciaux, 9,5%.

Agir Mag : Au-delà de la distribution du kit, quel est votre rôle ?

M.S : Nous assurons la surveillance de l'état de santé de chaque salarié de nos entreprises adhérentes et effectuons un diagnostic par un repérage terrain de l'ensemble des risques pouvant porter atteinte à leur santé au travail. En lien avec le suivi individuel, nous encourageons les salariés à adopter une hygiène de vie saine, avec une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'une activité physique... Par ailleurs, en cas de test positif, le CRCDC IDF et le médecin du travail contactent le salarié, le conseillent et l'orientent vers son médecin traitant ou un spécialiste pour des examens complémentaires.

Agir Mag : Quel message voulez-vous faire passer ?

M.S : Le cancer colorectal est à la fois fréquent et l'un des plus mortels lorsqu'il est détecté tardivement. Son évolution

« Lever les freins grâce à l'explication... »

Les dernières études montrent que le taux de participation de la population cible en IDF est de 31,6% contre 34,2% au niveau national. Devant ce constat, nous avons souhaité construire de nouveaux partenariats avec les professionnels de santé : médecins généralistes, pharmaciens, mais aussi médecins du travail et infirmières en santé au travail grâce à leur action de surveillance médicale et de suivi périodique du public salarié. Pourquoi ? Pour lever les freins grâce à leurs conseils et leur pédagogie car l'explication fait la différence, renforce la sensibilisation et améliore la participation. **Prevlinc Santé au travail** est le premier SPSTI que nous avons sollicité et notre collaboration se déroule très bien : nous partageons la même ambition sur l'intérêt d'une action concertée !

est très lente, sans symptômes pendant plusieurs années, certains facteurs augmentent les risques de survenue ; alimentation déséquilibrée, consommation excessive d'alcool, tabagisme... En France, seulement un tiers de la population cible réalise ce dépistage gratuit tous les deux ans. C'est un geste simple, à réaliser chez soi, qui peut sauver des vies, car lorsque ce cancer est détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Il est donc crucial d'en parler (c'est notre mission) et d'agir (la mission du salarié) !